

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-AC172

présenté par

M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,  
 Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,  
 M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Presse et médias	12 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	12 000 000
<b>TOTAUX</b>	<b>12 000 000</b>	<b>12 000 000</b>
<b>SOLDE</b>		0

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement, travaillé avec la Confédération nationale des radios associatives ainsi que le Syndicat national de radios libres, vise à réaugmenter les crédits consacrés aux Fonds de soutien à l'expression radiophonique. Alors que le budget pour 2024 alloué au FSER était de 35M€, le budget pour 2025 prévoit un montant de 25M€, soit une baisse de plus 10M€ ce qui entraînerait mécaniquement la réduction de près de 30 % du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique. Cette réduction budgétaire aurait des conséquences dévastatrices sur le secteur : suppression de plus de 800 emplois, recul du pluralisme, appauvrissement de la diversité médiatique locale et affaiblissement de l'offre culturelle. Ainsi, par cette hausse de 12M€, le groupe GDR propose de renforcer le soutien public à ce secteur essentiel pour notre vie démocratique.

L'action 06 du programme 180 est abondée de 12 millions d'euros en AE et CP . Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 01 du programme 334.